

SOMMAIRE :

ANNEE 1960

N° 324 /PCM/MAP.

Nomination d'un Adminis-
trateur-Délégué par intérim
du Fonds Commun des
Sociétés de Prévoyance

LE PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DU DAHOMEY

CONSEIL DES MINISTRES

SEANAT GÉNÉRAL

19 Novembre 1960

1022-380

- VU la constitution du I5/2/I959 portant constitution du Dahomey;
- VU le décret 304/PCM du 2 Novembre 1960 portant nomination de Ministres du Gouvernement;
- VU l'arrêté général 4766/SE du 29 Juin 1953 instituant un Fonds Commun des Sociétés de Prévoyance dans chaque territoire de l'A.O.F.;
- VU le décret I85/PCM/SEAR du 27 Juillet 1960 nommant Monsieur MAGNES, Conseiller aux Affaires Administratives, Administrateur-Délégué du Fonds Commun des S.I.P.;
- SUR PROPOSITION du Ministre de l'Agriculture et du Paysannat

D E C R E T E :

Article Ier. - Monsieur VARISSOU SALAOU Dine, Ingénieur d'Agriculture est nommé Administrateur-Délégué par intérim du Fonds Commun des S.P. en remplacement de Mr. MAGNES Bernard, Conseiller des Affaires Administratives appelé à d'autres fonctions, à compter du 8 Novembre 1960.

Article 2. - Le Ministre de l'Agriculture et du Paysannat est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié partout où besoin sera./.-

Ampliations :

Original..... I
J.O.R.D..... I
Ministères.... IO
CF..... I
Trésor..... I
M.A.C..... I
P.C.M..... I5
D.P..... 3
Préfectures,
Sous-Préfectures
et arrondisse-
ments..... 45
Intéressés.... 2

PORTO-NOVO, LE 17 NOVEMBRE 1960

P. LE PREMIER MINISTRE ABSENT

LE VICE PREMIER MINISTRE

O. ASSOGBA

VU :
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU PAYSANNAT

S. D A S I.-